



COMPTE RENDU N °6
CONSEIL CITOYEN DE CITÉ
8 Février 2022
VISIO CONFERENCE

Personnes présentes :

Membres

Mmes : CARAYON, CHARRAT, TOURLONIAS, HECKMANN

Mrs. : LENHARDT, SABLAYROLLES, SABRIA-VIDAL

Mme KHADRI Aïcha : Chargée de mission Conseils citoyens et CDQ – Direction Citoyenneté

Mme MARTIN Ludivine

Élue référente CC CITE : Cousin Sylvie

Elue référent CDQ

Excusé : M. Flores

Absents : Mmes POUGET, FIGUERAS, FABREGAT, M NETZER,

Ordre du jour : Point sur les Réflexions sur des aménagements de l'espace public concernant les secteurs ci-dessous :

- **COURS DE LA REPUBLIQUE/ DE GAULLE / FOCH /MISTRAL/JAURES : cf. Page 3**
 - Demande concernant les rues Cuvier, Michelet, Marcero
 - Intégrer l'idée de pacification du secteur par des bornes d'accès. Une de sortie doit voir le jour prochainement rue ancien Port des Catalans coté place de Verdun.
- **QUAI D'ALSACE / RUE DU MOULIN DU GUA / RUE DE CUXAC : cf. Page de 4 à 7**
 - Demande concernant les rues de la Tonnellerie, Paix
 - La place sur le quai d'Alsace, le stationnement en bout de ce quai

Un groupe constitué de Colette TOURLONIAS, Anne HECKMANN, Michèle CARAYON, Andy SABRIA-VIDAL sous la direction de Jocelyne CHARRAT, s'est déjà réuni le 5 Octobre dernier, et a commencé à travailler sur les sens de circulation REPUBLIQUE/DE GAULLE/FOCH/MISTRAL/JAURE.

Un second groupe sous la direction de M Andy SABRIA VIDAL, a réuni M. Denis LENHARDT, Pierre SABLAYROLLES afin d' étudier la problématique Quai d'Alsace, Rue du Moulin du Gua, Rue de Cuxac, rue de la Paix...

Suite à cette visio conférence, et la lecture des deux documents, des remarques ont été apportées et prises en compte sur les comptes-rendus qui sont joints en annexe : installation de plots empêchant le stationnement sur les trottoirs, matérialisation de place supplémentaires de stationnement.

Sur le compte-rendu relatif à l'aménagement route de Cuxac, n'ayant pas d'information sur l'appartenance des terrains longeant la rue (SNCF ou Mairie), nous ne pouvons nous prononcer pour proposer un bon emplacement pour l'Aire de Court-voiturage.

Ces Deux documents récapitulant nos propositions seront transmis aux services concernés par Madame Khadri.

Une fiche action relative, à un local poubelle rue de Cuxac est également jointe en annexe



Ville de Narbonne – Direction Citoyenneté

Ce point de collecte ordures ménagère et tri sélectif est du domaine privé cela incombe au Bailleur Social, Mme KHADRI réorientera la fiche action.

Fin de la réunion 20heures

ATTENTION Changement de lieu de réunion et d'horaire

**Prochaine réunion Le mardi 15 Mars 2022 à 18h00 Salle Benjamin
Crémieux**



Conseil Citoyen de Cité

Groupe de travail : C. Tourlonias, A. Heckmann, M. Carayon, D. Lenhardt, J. Charrat

Objectif : fluidifier la circulation en cœur de ville et éviter les rues étroites en double sens.

Propositions/réflexion :

- 1) Maintien du sens de circulation actuel de la rue Francis Marceron.
- 2) Maintien du sens actuel de la rue du Docteur Roux mais instauration d'un sens unique de la rue Cuvier : sens de circulation de la rue Francis Marceron vers la place Lapeyrade.



Possibilité de matérialiser 2 places de stationnement (PMR ?) au niveau du 14 rue Cuvier



Installer des plots empêchant le stationnement sauvage rue Cuvier (numéros 6, 8 ...) portion de la rue aboutissant place Lapeyrade



Verbalisation des stationnements sauvages (ici rue Chénier)

- 3) Instauration d'un sens unique rue Michelet, de la rue Louis Blanc vers la rue de l'Ancienne Porte de Béziers.



Création et matérialisation des places de stationnement que permettra la mise en place du sens unique.

- 4) Instauration d'un sens unique rue Baudin, de la rue Viollet le Duc vers la rue Gabriel Pelouze.
- 5) La rue Gabriel Pelouze en sens unique de la rue Baudin vers le Bd De Gaulle.
- 6) La rue Garibaldi reste inchangée.



CONSEIL CITOYEN DE CITÉ

COMPTE RENDU
RÉUNION CONSEIL CITOYEN DE CITÉ
PLAN DE DÉPLACEMENTS QUAI D'ALSACE / ROUTE DE CUXAC
28 Janvier 2022 et 8 Février 2022

Personnes présentes :

M. Pierre SABLAYROLLE (Président du C.C. de Cité), M. Denis LENHARDT, M. Andy SABRIA,

Rédacteur :

M. Andy SABRIA

1) PLAN DE CIRCULATION VOITURES

La rue des Passerelles est en double sens alors que la rue est très étroite à certains endroits et ne permet pas le passage de 2 voitures côte à côte.

=> **Nous proposons un sens unique, du Quai d'Alsace vers la Rue de Cuxac**



Le bout du Quai d'Alsace, de la rue de la Paix au Moulin du Gua, est continuellement encombré de voitures qui stationnent de façon illégale sur la chaussée.

=> **Nous proposons un sens unique, au moins à partir de la rue de la paix, jusqu'au bout du Quai d'Alsace**



Au bout du Quai d'Alsace, l'espace est très réduit et permet difficilement un demi tour pour les voitures.



=> **Nous proposons une continuité de la circulation en sens unique par l'actuel chemin de terre qui rejoint la rue de Cuxac** (mitoyen de la future aire de camping-cars), ou bien par l'autre chemin partant du même point et dénommé «Rue du Moulin du Gua», actuellement fermé à la circulation.



Le bout de la Rue de la Tonnellerie est en double sens. Ce double sens d'une trentaine de mètres ne permet pas le passage de deux voitures côte à côte, et qui plus est, est dangereux pour les personnes à mobilité réduite ou avec une poussette qui sont sur la chaussée en même temps (les trottoirs sont trop étroits!)

=> **Nous proposons un sens unique sur la totalité de la rue de la Tonnellerie.**



2) STATIONNEMENT

Il y a un manque flagrant de places de parking, notamment en bout de Quai d'Alsace. De nombreux bâtiments construits avec les années n'ont pas prévu suffisamment de places de parking. Le stationnement se fait beaucoup sur la chaussée, entravant ainsi la circulation.

=> **Nous proposons la création d'un grand parking, sur la parcelle de 4.000 m² restée libre face à celle de la future aire de camping-cars (BH 37).** Cette solution est également approuvée par le propriétaire de l'Hôtel du Moulin du Gua que nous avons rencontré.



Ce parking serait perméable et végétalisé par exemple comme le nouveau parking de Narbonne-Plage créé face à la piscine (photo ci-contre)



Ce parking permettrait de désengorger les rues saturées. Il serait utilisé par les résidents du quartier du Quai d'Alsace, et aussi pourrait être utilisé par les personnes se rendant en centre-ville pour travailler (les futurs travaux de la rue de Cuxac vont créer un trottoir reliant cette parcelle directement au centre-ville).

3) ESPACES VERTS

Avec la création de ce grand parking, nous résoudrions la problématique de l'espace vacant à l'entrée de la rue de Cuxac, imaginé par une partie de la population comme parking. Il pourrait alors être végétalisé dans sa partie vacante.



Nous considérons à ce propos qu'il serait cohérent que toute cette partie de droite de la Rue de Cuxac (espace vacant, et tous les trottoirs, du quai d'Alsace jusqu'à la rue de la Paix), qui n'est a priori pas concernée par la réfection complète imminente de cette rue de Cuxac, devrait être incluse dans ces travaux.

3) MOBILITÉS PIÉTONS, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, POUSSETTES, ETC.

Tout ce quartier du Quai d'Alsace souffre de trottoirs non adaptés. La réfection prochaine de la Rue de Cuxac résoudra une partie de ce problème.

Toutefois, toutes les autres rues du quartier sont inadaptées.

La Rue de la Tonnellerie, par exemple (photo ci-contre).



Le Quai d'Alsace, également, ne connaît pas de continuité de trottoirs. Les personnes à mobilité réduite, poussettes, etc. sont obligées d'emprunter la chaussée (photos ci-contre).



Trottoirs trop étroits, trottoirs encombrés de véhicules...



Trottoirs s'arrêtant brusquement, et sans pentes douces.



Trottoirs encombrés ou inexistant à certains endroits.

De même pour la Rue du Commerce (photo ci-contre)



...et la Rue de la Paix (photo ci-contre).

à noter: dans une partie de cette rue, la chaussée ne permet pas une circulation en double sens et le stationnement de véhicules.

==> **Nous proposons une mise en peinture jaune du trottoir dans ces parties-là. Cette préconisation peut être réalisée immédiatement, tout comme la partie du bout du Quai d'Alsace.**



3) PISTES CYCLABLES

Les futurs aménagements de la Rue de Cuxac comprennent une piste cyclable qui part du Quartier des Pléiades, passe par le chemin de halage et aboutit en bout de quai d'Alsace.

=> **Nous proposons le prolongement de cette piste cyclable en passant tout le long du Quai d'Alsace.** Nous notons l'impossibilité de faire passer cette piste en contrebas, à niveau du quai des bateaux, car elle ne serait pas sécurisée.

==> Par ailleurs, nous proposons **l'installation dans le quartier, notamment sur le Quai d'Alsace et la Rue de Cuxac, de plusieurs emplacements pour accrocher les vélos** en toute sécurité.



3) RÉSUMÉ

Un Quai d'Alsace en sens unique, embelli, comprenant

- places de stationnement voitures,
- chaussée
- trottoir élargi et aux normes PMR.
- piste cyclable avec parcs à vélos

Une nouvelle rue en bout de Quai d'Alsace pour permettre la sortie des véhicules.

Un grand parking perméable entre Quai d'Alsace et Rue de Cuxac pour le stationnement des résidents et les travailleurs/visiteurs du centre-ville.

Des rues en sens unique pour sortir du Quai d'Alsace:

- Rue de la Tonnellerie
 - Rue du Commerce
 - Rue des Passerelles
- (seule la Rue de la Paix conserverait son double sens, en supprimant les stationnements à certains endroits)

Des trottoirs élargis mis aux normes PMR.

Des espaces verts, et des trottoirs refaits (actuellement impraticables car déformés par les racines des platanes) à niveau de l'espace vacant, à droite du début de la Rue de Cuxac.

 Voies pour automobiles

 Piste cyclable 

